



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

étudiants

Question écrite n° 122510

Texte de la question

M. Daniel Goldberg appelle l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les profils scolaires des étudiants intégrant les « grandes écoles ». Le 12 octobre 2011, un grand quotidien national a révélé que sur les 400 reçus au dernier concours d'entrée à Polytechnique, 240 sont issus de lycées parisiens. Parmi ceux-ci, 200 viennent de deux grands lycées parisiens. La moitié des admis provient donc de ces deux établissements. Il ne s'agit pas d'une exception puisque cette origine restreinte se retrouve parmi les admis de l'École normale supérieure, de l'École des mines ou encore de HEC. Ces origines scolaires des admis illustrent une reproduction persistante des élites. En effet, il en ressort que l'accès à ces établissements supérieurs est, *de facto*, réservé aux étudiants en mesure d'intégrer quelques classes préparatoires parisiennes, c'est-à-dire aux Parisiens ou à ceux dont les parents disposent des ressources financières leur permettant de subvenir à leurs besoins à Paris (où les prix, notamment en matière de logement, sont très élevés). Face à cette très faible démocratisation de l'accès aux établissements d'enseignement supérieur prestigieux, il lui demande de bien vouloir lui préciser les dispositions que le Gouvernement compte prendre, dans toutes les académies, notamment en termes de qualité d'enseignement et d'encadrement dans l'enseignement secondaire.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Goldberg](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122510

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12164

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)